Image not found or type unknown

Prud hommes, salariés convoqués oralement pour témoigner

Par **cathdere**, le **01/02/2009** à **14:17**

nous avons un collègue en arret maladie, qui ne ve plus revenir et attaque notre direction aux prudhommes, et sommes convoqué, nous, son équipe, individuellement avec la RH et le Directeur au dessus de notre direction.
Nous sommes convoqués oralement, en nous demandant de bien apporter notre pièce d'identité.est ce valable?est ce obligatoire?
nous n'avons rien à voir dans cette affaire et nous voilà "convoqués" afin de prendre parti pour l'un ou l'autre?
nous avons un job à pression, il n'y a pas eu de mots ni de gestes déplacés, ce collègue ne voulait plus bosser avec nous, cela fait longtemps de cela, il n'avait plus les résultats ni la motivation, nous voilà en otages, est ce bien normal?

Par **frog**, le **01/02/2009** à **18:58**

[citation]nous voilà en otages, est ce bien normal?[/citation]
On vous demande de témoigner, ni plus, ni moins. Qu'est ce que ça a de si dramatique, à moins d'avoir un parti pris évident concernant les faits ?

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés